

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 13 février 2020 à 18 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 6 février 2020, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Michel Forget, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Pierrick Berthou, Manuel Pottier, Hervé Noël, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau, Bernard Nedellec, Jeannette Boulic, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Marc Duhamel, Yvette Bouguen, Serge Nilly.

Pouvoirs :

Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger à partir de 20h40
Erwan Balanant a donné pouvoir à Martine Brézac
Soizig Cordroc'h a donné pouvoir à Alain Kerhervé

Absente : Cindy Le Hen

Nombre de conseillers présents ou représentés : 32

Secrétaire de séance : Géraldine Guet

2. VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2020

Exposé :

Le montant des subventions qu'il est prévu de verser aux associations en 2020 est de 329 934€.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'attribution des subventions au titre de l'année 2020 présentée en annexe du budget primitif 2020, pour un **montant total de 329 934€**.

Avis favorable des commissions thématiques concernées.

Avis favorable de la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 5 février 2020

P.J. :

- Tableau des subventions : tableau de synthèse du Budget Primitif 2020, page 33-38

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité (1 abstention concernant les associations Chats sans toit, De Gaulle et Quimperlé Animation Tourisme et 1 abstention concernant le Club de Tennis).



Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ.